COMMUNIQUÉ DE PRESSE





Paris, le 03 juillet 2023

Le think tank Étienne Marcel a distingué des entrepreneurs "responsables" et "citoyens" à l'occasion de sa soirée annuelle

Dans un contexte porteur pour l'entrepreneuriat responsable et citoyen, le Jury du Prix Étienne Marcel 2023 a décerné cinq "Prix" afin de couvrir l'éventail de la contribution sociétale d'une entreprise.

Le think tank Étienne Marcel a distingué des entrepreneurs "responsables" et "citoyens" engagés sur leurs territoires lors de la soirée annuelle de remise du Prix Étienne Marcel organisée mardi 27 juin, au Sénat, par Bernard COHEN-HADAD et François PERRET, Président fondateur et Vice-Président de l'association indépendante qui œuvre depuis sa création en 2011 à la promotion en France d'un entrepreneuriat libre, responsable et citoyen.

Le Prix Étienne Marcel récompense des TPE et PME indépendantes qui concilient performance économique et engagement responsable, en s'illustrant par des actions et des projets novateurs en faveur de la formation professionnelle, l'emploi, l'égalité des chances, le développement durable, la participation et l'intéressement des salariés, l'implication régionale. "Ce sont des PME performantes qui mettent aussi au cœur de leur activité les préoccupations sociales, sociétales, environnementales et de gouvernance, c'est-à-dire l'humain, le territoire et la planète", indiquent les organisateurs Bernard COHEN-HADAD et François PERRET.

Couvrir l'éventail de la contribution sociétale

Afin de couvrir l'éventail des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à l'aune desquels est généralement appréciée la contribution sociétale d'une entreprise, le Jury du Prix Étienne Marcel 2023 a décerné cette année cinq "Prix" : un "Prix Étienne Marcel", un "Prix Spécial du Jury", un "Coup de coeur du Jury" et deux "Prix Étienne Marcel d'Honneur".

Après avoir déposé leur dossier de candidature entre le 16 mars et le 1er juin, les entreprises lauréates ont été préalablement sélectionnées parmi 31 entreprises nominées au cours d'un dîner des membres du Jury qui s'est tenu le 15 juin.

Le "Prix Étienne Marcel" a récompensé les <u>Fonderies de Sougland</u>. Labellisées entreprise du patrimoine vivant, les Fonderies de Sougland sont devenues un laboratoire d'expérimentation d'une production responsable et de l'économie circulaire. Elles proposent un accompagnement privilégié des nouveaux salariés, un centre de formation propre à l'entreprise, une implication territoriale, la semaine de 4 jours, la mise en place d'un dispositif d'intéressement et un important projet dédié à l'économie circulaire.

Le "Prix Spécial du jury" a été décerné à <u>Artesane</u>. L'entreprise a une ambition : réintégrer et revaloriser les savoir-faire manuels en France *via* l'apprentissage en ligne. Ses formations en ligne - initialement à des fins de loisirs et de plus en plus de formation professionnelle - sont un atout pour accompagner la réindustrialisation du pays. L'équipe de 22 personnes se fixe l'objectif de dégager 3,5 millions d'euros de revenus sur trois ans, soit plus qu'un doublement du chiffre d'affaires observé en 2022.

Le "Coup de cœur du jury" a été attribué à l'agence <u>EGG</u>. Agence de communication "expérientielle" installée (200 salariés et plus de 60 millions d'euros de chiffre d'affaires), EGG planifie et produit des événements un peu partout dans le monde. Avec une présence internationale marquée, elle a lancé un programme internationale

ambitieux de bien-être pour les collaborateurs, avec des moyens importants et une mobilisation de l'ensemble des salariés.

Le premier "Prix Étienne Marcel d'honneur" a distingué Mme Paola FABIANI, une entrepreneuse engagée dans le débat public. Mme FABIANI est d'abord et avant tout une entrepreneuse. Elle l'est comme fondatrice et dirigeante depuis 2005 de Wisecom. Forte de son expérience et de son expertise des enjeux des centres d'appels, elle a alors avec ses associés l'idée de créer le 1er centre de contacts au cœur de Paris, au moment même où la concurrence délocalisait massivement en province et à l'étranger. Paola FABIANI est ensuite résolument engagée dans le débat public. Elle est élue à différentes fonctions et membre de Croissance Plus. Dès 2018, elle a publié un ouvrage prémonitoire, titré *Le savoir n'est plus le pouvoir*. Anticipant que l'avènement de l'intelligence artificielle allait révolutionner notre rapport à la connaissance, elle préconisait déjà de concentrer nos efforts sur le développement du talent et des talents. Car, selon la 4e de couverture, "*les machines n'en auront jamais*".

Enfin, le second "Prix Étienne Marcel d'honneur" a récompensé M. Guillaume GOMEZ. Homme de passion et d'engagement, Guillaume GOMEZ est un chef emblématique de la cuisine française et un ambassadeur de son savoir-faire culinaire à travers le monde. Après avoir perfectionné ses compétences culinaires dans plusieurs restaurants étoilés en France, devenant le plus jeune "MOF" dans la catégorie "cuisine" à l'âge de 25 ans, Guillaume GOMEZ est nommé Chef des cuisines de l'Elysée à seulement 28 ans. En 2021, il quitte les cuisines de l'Elysée et devient le "représentant personnel" du Président de la République en matière de gastronomie. Il continue à partager sa passion en participant à de nombreuses manifestations gastronomiques à travers le monde pour valoriser le savoir-faire, les produits et la cuisine française. Guillaume GOMEZ milite enfin en faveur de l'inclusion dans les métiers de bouche et de la promotion des TPE et PME en France et à l'international.

Un Jury de personnalités qualifiées

Sous la présidence de François PERRET, également Directeur général de Pacte PME, le Jury 2023 était composé de praticiens et d'experts amenés à gérer et relever dans leur vie professionnelle les enjeux et les défis de l'entrepreneuriat responsable et citoyen.

En voici la liste : Judith BELLER, Productrice et Animatrice chez *Sud Radio*; Agnès BRICARD, Présidente d'Honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables ; David CHARLET, Président de l'Anacofi ; Bernard COHEN-HADAD, Fondateur du think tank et du Prix Etienne Marcel ; Corinne DROMER, Présidente du Comité Consultatif du Secteur Financier ; Philippe ECRAN, Administrateur de sociétés, Président de Repex Floor ; Olivier de LAGARDE, Rédacteur en Chef Adjoint chez *France Info*, Président du Press Club de France ; Adeline MONGRUE, Ancienne Directrice nationale d'Entreprendre pour Apprendre ; Jean-Michel PIGNOUX, Rédacteur en chef politique de la Société Générale de Presse ; Jeanne-Marie PROST, Ancienne Médiatrice nationale du Crédit ; Jean-Pierre ROBIN, Journaliste économique au *Figaro* ; Patrick ROGER, Directeur général de *Sud Radio* ; et Jean-Marc VITTORI, Éditorialiste aux *Echos*

Contexte porteur et conviction intime

"Nous pensons que l'édition 2023 du Prix Étienne Marcel s'est tenue dans un contexte particulièrement porteur pour l'entrepreneuriat responsable et citoyen en France, avec les changements induits par les crises qui ont jalonné la vie des entreprises ces dernières années - qu'il s'agisse des préoccupations RSE-ESG, du changement de l'engagement et du rapport au travail, des pénuries de main-d'oeuvre et de l'évolution du rapport de force employeurs / employés, du pouvoir d'achat et du partage de la valeur - et un agenda parlementaire qui prévoit plusieurs véhicules législatifs sur le partage de la valeur dans l'entreprise et le plein emploi en France", analyse Bernard COHEN-HADAD.

"Et nous avons une conviction intime aux prises avec la nouvelle donne économique, politique et sociale : parce qu'elles sont des entreprises de proximité, à taille humaine et agiles, caractérisées notamment par la souplesse de leur organisation et la polycompétence de leurs collaborateurs, les TPE et les PME sont les entreprises dont les intérêts à agir convergent le plus et le mieux avec les transitions nécessaires pour une économie plus humaine, responsable et verte", complète François PERRET.

L'ANACOFI, Association Nationale des Conseil Financiers est partenaire des Prix Etienne Marcel 2023



Les lauréats de gauche à droite : Agence EGG, Artesane, Paola Fabiani, Guillaume Gomez, Les Fonderies du Sougland.

Créé en 2011 aux lendemains de la crise financière, le think tank Etienne Marcel est une association loi 1901 indépendante qui œuvre à la promotion en France d'un entrepreneuriat libre, responsable et citoyen, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes engagées pour une économie durablement prospère, vertueuse et solidaire, et en organisant chaque année le "Prix Etienne Marcel". Bernard COHEN-HADAD est Président fondateur du think tank Etienne Marcel. François PERRET est Vice-Président de l'association.

Contact presse

Marie Lalande - ANACOFI

: 01 40 02 03 74

: m.lalande@anacofi.asso.fr

Cécile Olio

: 01 53 25 50 87

: c.olio@anacofi.asso.fr

L'ANACOFI EN QUELQUES MOTS

L'ANACOFI en quelques mots :

L'ANACOFI est la première instance française de représentation des Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Finance d'Entreprise, Courtiers/conseil en banque, finance, assurance-vie et immobilier patrimonial et d'entreprise. Ses élus occupent nombre des postes d'administrateurs tenus par des français dans des instances internationales représentant les métiers de ses membres et de sièges dans des Commissions, Comités ou Conseils nationaux.

L'ANACOFI contrôle la principale association de Conseils en Investissements Financiers (45% des effectifs nationaux), la première association de courtiers en Assurance Vie ou en Opérations de Banques et Services de Paiement par le nombre d'entreprises et une des plus importantes associations d'agents immobiliers (patrimoniaux). Avec sa confédération, elle représente plus de 7000 entreprises, pèse plus de 30 000 emplois. Le chiffre d'affaires généré par nos membres dépassait en 2021 les 3 Md€ et génère plus de 7 Md€ de PIB. Elle figure au registre des intérêts de l'Assemblée Nationale, du Sénat et de transparence de l'Union Européenne.